



Eric Ennifar, Directeur de Recherches CNRS  
Président de la Société Française de Biophysique  
Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire  
15 rue René Descartes, 67000 Strasbourg  
Email – [e.ennifar@unistra.fr](mailto:e.ennifar@unistra.fr)

Société française de Biophysique  
[www.sfbiophys.org](http://www.sfbiophys.org)



Strasbourg, le 04 Juillet 2021

## Présentation synthétique du Comité National de Biophysique (CNB) / Société Française de Biophysique (SFB)

Le CNB et la SFB ont pour principal objectif de promouvoir le développement et assurer la diffusion de la Biophysique en tant que discipline scientifique. Il fédère la communauté des biophysiciens et la représente à l'échelon national et international. La biophysique est par nature multidisciplinaire et représente le recoupement de nombreuses techniques et d'échelles d'études (structure, molécule unique, cellule unique, imagerie, modélisation informatique), ce qui nécessite une structure cohésive probablement plus que pour d'autres domaines scientifiques. Nous essayons donc de maintenir à tout prix nos cotisations au plus bas, notamment vis-à-vis des jeunes chercheurs.

Nous organisons chaque année un congrès national - parfois animé en partenariat avec des sociétés sœurs européennes - afin de favoriser les échanges au sein de notre discipline, à l'exception des années où sont organisés les congrès des sociétés européennes (EBSA) ou de **l'instance internationale (IUPAB)** où nous préférons faciliter la représentation par des jeunes chercheurs par l'attribution de bourses. Nous interagissons également avec des sociétés nationales proches par l'organisation de congrès mixtes à l'interface entre les deux disciplines (notamment le congrès de Biologie Structurale Intégrative co-organisé avec succès avec l'Association Française de Cristallographie).

Nous attribuons chaque année différents prix à des jeunes chercheurs (prix annuel du jeune chercheur, prix de meilleurs présentations lors de congrès) afin de contribuer à l'attractivité des jeunes scientifiques. Nous avons également adhéré au collège des sociétés savantes académiques de France (Socacad) afin de faire connaître notre position vis-à-vis d'enjeux sociétaux et scientifiques.

La contribution de l'Académie concernant la cotisation annuelle à l'instance internationale que représente l'IUPAB nous permet de financer à hauteur de 90% la représentation de membres électeurs au sein de cette institution, ceci afin de peser sur les décisions entreprises. Depuis l'an dernier nous avons estimé que, compte tenu de la situation actuelle un peu compliquée de l'IUPAB, nous ne maintiendrons qu'un seul membre électeur au lieu de trois jusqu'à présent. Ceci nous permet de maintenir une représentation nationale et de rester à l'écoute sur l'évolution de cette instance internationale.

Bien Cordialement

Eric Ennifar